



COMPTE-RENDU SEANCE DU 28 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 28 février 2019.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 31 janvier 2019

Débat d'orientation budgétaire

Compte administratif 2018 - Chambre funéraire

D'accepter le compte administratif 2018. Le compte de gestion établi par Monsieur le Receveur Municipal est présenté. Il en ressort un excédent global de clôture de 2 014,45 €.

Acceptation d'indemnité suite à la dégradation du parking situé rue de la Campanie

D'accepter un remboursement de l'assurance d'un montant de 3 438 € TTC correspondant à la remise en état du parking.

Vacances Seniors - Convention ANCV 2019

- De signer la convention correspondante avec l'A.N.C.V.
- De prendre en charge les frais de transports sous la forme d'une subvention qui s'élève à 3 100€ (aller/retour Guénange-Armeau et 2 sorties sur place) et à inscrire cette dépense au BP 2019 au compte 6574.

Adhésion Ligue de l'enseignement FOL Moselle 2018-2019

D'autoriser le Maire à adhérer au nom de la ville à la Ligue de l'Enseignement. Cette adhésion annuelle s'élève à 450 €.

Subventions scolaires

D'adopter le dispositif des crédits et subventions scolaires.

Conditions de mise à disposition de clés municipales

Matériel	Utilisateurs		CAUTION	FACTURATION
	Associations Guénangeoises	Particuliers		
Clé salle Louise Michel (clé simple)	OUI	OUI	NON	20 € en cas de non restitution dans un délai de 15 jours
Clé barrière forêt (clé sécurisée)	OUI	OUI	50,00 €	Le chèque de caution sera encaissé en cas de non restitution dans un délai de 15 jours
Cage à fauve (installation sur le territoire intercommunal)	OUI	OUI	50,00 €	
Badges électroniques et clés bâtiments communaux (clés sécurisées)	OUI	OUI	Remis contre signature	Facturation de 50 € en cas de non restitution dans les 15 jours

Convention Jardins Familiaux

De revoir la convention dans le cadre d'une mise à jour de la convention entre la ville et l'association Jardins Familiaux de Guénange relative à des modifications parcellaires, Cette convention précise les modalités de location des jardins des parcelles disponibles.

Atelier jeunes 2019

D'inscrire au budget primitif 2019, les subventions au profit d'APSS-EMERGENCE suivantes :

Intitulé	Période	Montant	Participation ville	Participation Etat
Mise en peinture du local d'accueil	Printemps	1 050 €	245 €	245 €
Atelier sculpture et Mosaïques	Printemps	3 184 €	280 €	280 €
Ponçage et vernissage aire de jeux	Eté	1 050 €	245 €	245 €
Atelier sculpture	Eté	3 918 €	280 €	280 €
TOTAL		9 202 €	1 050 €	1 050 €

à 21 voix pour et 6 abstention :

Compte administratif 2018 -Guénange - Affectation du résultat de l'exercice

D'accepter le compte administratif 2018. Le compte de gestion établi par Monsieur le Receveur Municipal est présenté. Il en ressort un excédent global de clôture de 1 401 068,27€.

à 22 voix pour et 6 voix contre :

Désaffectation et déclassement d'un terrain - Projet création d'un restaurant

- Procéder à la Désaffectation des parcelles 441/18, et 440/18 section 2 correspondant au fonds servant de la servitude de passage.
- Procéder au déclassement de ces deux parcelles du domaine public communal et à les incorporer dans le domaine privé communal.
- De consentir à la constitution et à l'inscription d'une servitude de passage et de tréfonds grevant la parcelle 440/18 au profit de la parcelle 441/18
- A signer tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision auprès des services de Maître HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse.

Construction d'un bâtiment de stockage - Avenant n°2 lot 2 GO Génie Civil - Fondations dallage mur

D'accepter un avenant concernant les travaux de construction d'un bâtiment de stockage.

Titulaire du Marché : WZ CONSTRUCTIONS

Le présent avenant a pour objet des travaux complémentaires sur les fondations suite à la réception de l'étude de sol définitive.

Le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de : 128 861,12 HT soit 154 633,34€ TTC

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE

